



Association Départementale

Accueil Écoute & Veille sociale - **LOGEMENT HÉBERGEMENT**

Emploi Formation - Ateliers d'insertion

BILAN D'ACTIVITE 2009

**AIDE AU LOGEMENT TEMPORAIRE
A.L.T
SAINT-BRIEUC
LOUDEAC**

Janvier 2010

L'A.L.T. est destinée aux personnes seules ou aux familles qui ne peuvent temporairement avoir accès à un logement ouvrant droit aux aides au logement. Ces personnes doivent être suffisamment autonomes (socialement et financièrement). Le suivi est assuré par le travailleur social de secteur.

Le dispositif comprend au 1er janvier 2009, un parc de 30 logements pour une capacité d'accueil de 51 places (40 places sur St-Brieuc dont 8 dédiées à l'accueil d'urgence et 11 places sur Loudéac). En cours d'année le parc s'est un peu modifié car nous avons fin décembre 2009, 29 logements pour une capacité d'accueil de 50 places (36 places sur St-Brieuc dont 4 dédiées à l'accueil d'urgence et 14 places sur Loudéac).

L'accueil au titre de l'A.L.T. se situe dans la perspective d'apprécier les capacités des personnes à vivre dans un logement autonome pour une mobilisation vers une solution plus durable, soit en orientant vers une structure éducative plus adaptée (CHRS...), soit en accompagnant une recherche de logement autonome de droit commun (ASLL...).

A) **Descriptif des ménages ou personnes entrés au cours de la période :**

**En 2009 nous avons accueillis 97 ménages (84 en 2008)
Soit 155 personnes (107 adultes et 48 enfants) (138 personnes en 2008)**

- **Etat civil :**

	SAINT BRIEUC (Hors urgence)		SAINT BRIEUC (Urgence)		LOUDEAC		TOTAL	
	Personnes	%	Personnes	%	Personnes	%	Personnes	%
Hommes	27	36	17	44	20	48	64	41
Femmes	16	22	15	38	12	28	43	28
Enfants	31	42	7	18	10	24	48	31
TOTAL	74	100	39	100	42	100	155	100

- **Composition des ménages :**

	SAINT BRIEUC (Hors urgence)		SAINT BRIEUC (Urgence)		LOUDEAC		TOTAL	
	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%
Isolé	17	47	28	88	22	76	67	69
Isolé + 1 enfant	5	14	2	6	2	7	9	9
Isolé + 2 enfants	6	17	1	3	3	11	10	11
Isolé + 3 enfants	1	3	1	3	0	0	2	2
Isolé + 4 enfants et plus	1	3	0	0	0	0	1	1
Couple	2	5	0	0	1	3	3	3
Couple + 1 enfant	2	5	0	0	0	0	2	2
Couple + 2 enfants	1	3	0	0	0	0	1	1
Couple + 3 enfants	1	3	0	0	1	3	2	2
Couple + 4 enfants et plus	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	36	100	32	100	29	100	97	100

- Un pourcentage de 69 % personnes isolées sans enfant (66 % en 2008) et de 88 % pour les ALT d'urgence.
- 28 % de ménages avec des enfants (30 % en 2008)

- Ages :

	SAINT BRIEUC (Hors urgence)		SAINT BRIEUC (Urgence)		LOUDEAC		TOTAL	
	Personnes	%	Personnes	%	Personnes	%	Personnes	%
0-17 ans	28	38	7	18	9	21	44	28
18-25 ans	9	12	8	20	16	38	33	21
26-35 ans	11	15	6	16	7	17	24	16
36-45 ans	15	20	5	13	8	19	28	18
46-55 ans	8	11	8	20	2	5	18	12
56-65 ans	3	4	5	13	0	0	8	5
Plus de 65 ans	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	74	100	39	100	42	100	155	100

- Les 18 – 35 ans représentent 50 % des adultes accueillis alors qu'ils étaient 62 % en 2008.

- Ressources des ménages à l'entrée dans le logement :

	SAINT BRIEUC (Hors urgence)		SAINT BRIEUC (Urgence)		LOUDEAC		TOTAL	
	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%
RSA socle	8	22	7	22	1	3	16	17
RSA + salaire	2	5	0	0	0	0	2	2
Contrat aidé (CAV, CAE)	1	3	0	0	1	3	2	2
Chômage indemnisé	6	17	3	9	5	18	14	15
Indemnités journalières	1	3	0	0	1	3	2	2
Pension Invalidité	0	0	1	4	1	3	2	2
AAH	2	5	3	9	0	0	5	5
Prestations Familiales	1	3	1	4	1	3	3	3
API	2	5	2	6	0	0	4	4
Indemnités de stage	1	3	0	0	1	3	2	2
Salaire	11	31	2	6	13	45	26	27
Retraite	0	0	2	6	0	0	2	2
Sans ressource	1	3	11	34	3	11	15	15
Autres ressources	0	0	0	0	2	7	2	2
TOTAL	36	100	32	100	29	100	97	100

	SAINT BRIEUC (Hors urgence)		SAINT BRIEUC (Urgence)		LOUDEAC		TOTAL	
	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%
Sans ressources	1	3	11	34	3	10	15	15
Moins de 300 €	0	0	0	0	1	4	1	1
De 300 à 600 €	15	41	12	38	14	48	41	42
De 600 à 1 000 €	10	28	6	19	8	28	24	25
Plus de 1 000 €	10	28	3	9	3	10	16	17
TOTAL	36	100	32	100	29	100	97	100

- On note une augmentation de la précarisation des ménages accueillis puisque 58 % perçoivent moins de 600 € (50 % en 2008) et 15 % n'ont aucune ressource (5 % en 2008), cette précarisation est plus fortement marquée pour les personnes accueillies dans le cadre de l'accueil d'urgence.
- 31 % perçoivent des minima sociaux.

- Orientation des ménages :

	SAINT BRIEUC (Hors urgence)		SAINT BRIEUC (Urgence)		LOUDEAC		TOTAL	
	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%
Travailleur Social	21	58	8	25	17	59	46	47
CSD	12	33	6	19	10	34	28	29
SPIP	3	8	0	0	0	0	3	3
Autres TS	5	14	2	6	1	3	8	8
Mission locale	1	3	0	0	6	21	7	7
Autre service public de l'Emploi	0	0	0	0	0	0	0	0
adalea	8	22	12	38	7	24	27	28
Usager lui-même	3	8	3	9	1	3	7	7
115	1	3	6	19	0	0	7	7
Autre	3	8	3	9	4	14	10	10
TOTAL	36	100	32	100	29	100	97	100

- 39 % des ménages sont orientés par des travailleurs sociaux notamment des CSD.
- 29 % par les services d'ADALEA.

- Situation des ménages avant leur accès au logement ALT :

	SAINT BRIEUC (Hors urgence)		SAINT BRIEUC (Urgence)		LOUDEAC		TOTAL	
	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%
SDF	4	11	11	34	1	3	16	16
Expulsion	3	8	0	0	0	0	3	3
Logement de fortune	1	3	1	3	0	0	2	2
Séparation	2	6	10	31	6	21	18	19
Insalubrité	3	8	0	16	1	3	4	4
Hébergé chez un tiers	17	47	5	0	8	28	30	31
Hébergé en CHRS	1	3	0	0	2	7	3	3
Incarcéré	1	3	0	0	0	0	1	1
Hospitalisation	1	3	0	0	1	3	2	2
Famille	0	0	0	0	2	7	2	2
Hôtel	0	0	0	0	2	7	2	2
Autre :	3	8	5	16	6	21	14	15
TOTAL	36	100	32	100	29	100	97	100

- La majorité des ménages vivaient dans des situations très précaires, avec un pourcentage de 16 % de SDF (13 % en 2008) notamment pour l'accueil d'urgence (34 %).
- 31 % étaient hébergés chez un tiers.

B) Descriptif des ménages sortis au cours de la période :

73 ménages sont sortis du dispositif en cours d'année (66 en 2008)

- Durée moyenne de séjour :

181 jours pour St-Brieuc (158 jours en 2008)

132 jours pour Loudéac (132 jours en 2008)

34 jours pour l'urgence (42 jours en 2008)

	SAINT BRIEUC (Hors urgence)		SAINT BRIEUC (Urgence)		LOUDEAC		TOTAL	
	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%
Moins d'un mois	1	4	18	60	0	0	19	26
De 1 à 3 mois	3	13	9	30	2	10	14	19
De 3 à 6 mois	8	35	3	10	14	70	25	34
De 6 à 9 mois	8	35	0	0	4	20	12	17
De 9 à 12 mois	2	9	0	0	0	0	2	3
Plus de 12 mois	1	4	0	0	0	0	1	1
TOTAL	23	100	30		20	100	73	100

- Les sorties

	SAINT BRIEUC (Hors urgence)		SAINT BRIEUC (Urgence)		LOUDEAC		TOTAL	
	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%	Ménages	%
Sortie vers le logement	13	57	4	14	13	65	30	41
Accès à un logement autonome	13	57	2	7	13	65	28	38
-> parc privé	7	31	2	7	7	35	16	22
-> parc public	6	26	0	0	6	30	12	16
Accueil en Maison Relais	0	0	2	7	0	0	2	3
Accès au dispositif de sous location	0	0	0	0	0	0	0	0
Sortie vers de l'hébergement	1	4	16	53	6	30	23	31
Accueil CHRS	0	0	4	13	0	0	4	5
Hébergement en foyer	0	0	2	7	0	0	2	3
Hébergement chez un Tiers ou en famille	1	4	10	33	6	30	17	23
Autre	5	22	4	13	1	5	10	14
Situation inconnue	4	17	6	20	0	0	10	14
TOTAL	23	100	30	100	20	100	73	100

- 30 ménages ont accédé à un logement autonome (34 en 2008)
- 16 dans le parc public (24 en 2008)
- 12 dans le parc privé (10 en 2008)
- 2 ont pu intégrer la Maison Relais suite à son ouverture en cours d'année.
- 4 ont été accueillis dans nos CHRS.

- **Le taux d'occupation.**

Fin décembre 2009 les taux d'occupation du nombre de places dédiées étaient les suivants :

- **ALT de St-Brieuc hors urgence : 76 %** (pour un taux d'occupation des appartements de 85 %).
- **ALT de Loudéac : 104 %** (pour un taux d'occupation des logements de 72 %).
- **ALT d'urgence : 48 %** (pour un taux d'occupation des logements de 92 %).

**Soit un taux d'occupation à la place total pour les ALT hors urgence de 84 %
80 % pour la totalité de notre parc.**

- **Les ALT de St-Brieuc hors urgence :**

Pour les ALT de St-Brieuc (hors urgence) le taux doit nous interroger au regard de la forte demande d'hébergement que nous constatons aux différentes commissions uniques d'admission. Dans l'analyse du public on constate que le nombre de ménages accueillis et de personnes reste stable, comme pour les CHRS le nombre de personnes isolées est en augmentation.

Si on analyse de plus près les taux d'occupation appartement par appartement voici ce qu'il en ressort en synthèse :

- Le taux d'inoccupation est de 24 % soit un déficit de 2867 jours.
- La proportion d'inoccupation pour travaux et entretien du logement reste très faible 306 jours soit 2.5 %
- La proportion d'inoccupation du fait de la rotation entre deux hébergés a également très peu d'incidence 383 jours soit 3 %.
- Par contre la proportion d'inoccupation pour sous occupation du logement au regard de la composition des ménages et de la typologie de notre parc représente la majeure partie du taux d'inoccupation 2178 jours soit 18.5 %.

D'où la nécessité durant le premier trimestre 2010 de repenser la configuration de notre parc de logement tout en restant dans le cadre de notre convention avec les services de l'Etat.

- **Les ALT de Loudéac :**

Sur Loudéac on constate la tendance inverse, un taux d'occupation à la place très fort (104 %) et un taux d'occupation des logements beaucoup plus faible. Ces chiffres s'expliquent en partie par les raisons suivantes :

- L'accueil de jeune femmes avec un enfant en bas âge dans des petits appartements prévus pour accueillir une personne.
- Une modification de notre parc de logement avec l'acquisition de 3 nouveaux ALT sur la commune de Trévé.

▪ **Les ALT dédiés à l'accueil d'urgence :**

Pour les ALT d'urgence, le chiffre très bas de 48 % s'explique par la configuration du parc et de la difficulté à trouver une offre adaptée sur St-Brieuc pour l'accueil de ce public. (A noter néanmoins que le taux d'occupation de ces logements reste de 92 %)

- Perte de 4 places dans un hôtel suite au passage de la commission de sécurité sans avoir pu retrouver une autre offre adaptée.
- Un des logements étant prévu pour l'accueil en urgence des femmes victimes de violences conjugales à une capacité d'accueil de 3 places alors que nombre de femmes accueillies n'ont pas forcément 2 enfants. Des cohabitations dans ce logement sont possibles et organisées régulièrement, mais ne viennent pas pour autant combler le déficit du taux d'occupation.

Comme pour les autres ALT de St-Brieuc, il y a lieu durant le premier trimestre 2010 de repenser la configuration de notre parc de logement tout en restant dans le cadre de notre convention avec les services de l'Etat avec malgré toutes les limites de l'offre existante localement pour ce public.